

LAMÊLÉE MINÉRAIS DE FER LTÉE/ LAMÊLÉE IRON ORE LTD.

Le 15 janvier 2014

TSX-V : LIR

Lamêlée Minerais de Fer nomme André La Flèche, CA, CPA, MBA au conseil d'administration et Marc Duchesne, CA, CPA à titre de chef des finances

Montréal (Québec) – Lamêlée Minerais de Fer Itée (« Lamêlée Minerais de Fer » ou la « Société ») (BOURSE DE CROISSANCE TSX : LIR) a le plaisir d'annoncer les nominations de M. André La Flèche, CA, CPA, MBA au conseil d'administration et de M. Marc Duchesne, CA, CPA à titre de chef des finances de la Société. Le conseil d'administration a également nommé M. Pierre Lortie au titre de président du conseil.

M. André La Flèche était, jusqu'à ce qu'il prenne sa retraite en décembre 2013, vice-président, Développement d'ArcelorMittal Mines (Canada) et siégeait au conseil d'administration de celle-ci depuis avril 2009. À compter de 2011, à titre de vice-président, Développement, il a dirigé l'ensemble des projets en cours de développement d'ArcelorMittal Mines Canada, y compris les acquisitions et les projets d'expansion. De 2004 à 2009, M. La Flèche a été vice-président, Finances et chef des finances et a agi temporairement à titre de secrétaire général de la société. Avant de se joindre à ArcelorMittal Mines Canada, M. La Flèche a été consultant minier sur le plan financier auprès d'un certain nombre de grandes sociétés nationales et internationales. Il a été vice-président, Finances et administration d'Alcan, d'Alcoa, d'Alstom et de Cooper & Lybrand au Canada et à l'étranger. Il est membre de l'Institut Canadien des Comptables Agréés (ICCA) et de l'Ordre des comptables professionnels agréés du Québec. Il est détenteur d'un diplôme en administration des affaires de l'Université McGill et de l'Université Concordia.

M. Pierre Lortie, président du conseil d'administration de Lamêlée Minerais de Fer, a déclaré ce qui suit : *« Je me joins au conseil d'administration pour souhaiter à M. André La Flèche, notre nouvel administrateur, la bienvenue au sein de notre équipe de Lamêlée Minerais de Fer. M. La Flèche fera profiter la société de son expérience approfondie dans les secteurs minier et financier. Grâce à sa connaissance de la région et aux relations qu'il a avec les dirigeants de diverses organisations avec laquelle la Société devra traiter, sa contribution devrait se révéler précieuse lors des diverses phases du projet. »*

M. Marc Duchesne compte plus de 25 ans d'expérience en finances et en gestion. Il était auparavant vice-président principal, Finances de Les mines de fer Consolidated Thompson Limitée. M. Duchesne a également occupé des postes au sein de la direction financière d'autres grandes sociétés, y compris celui de directeur des finances de Domtar Inc. et de contrôleur et directeur des finances d'entreprises de Tembec inc. Il est comptable agréé et comptable en management accrédité.

M. Duchesne s'est joint à Les mines de fer Consolidated Thompson Limitée en 2006 et a participé activement à toutes les phases de développement de celle-ci, y compris la construction et la mise en production accélérée de la mine de fer du Lac Bloom située dans la fosse du Labrador, au Québec, Canada, jusqu'en 2011. En plus de ses responsabilités à la préparation de l'information financière, de contrôleur et de planification budgétaire, M. Duchesne a dirigé et supervisé les dépenses en immobilisations engagées pendant la phase cruciale de mise en valeur de la mine et a participé à la conclusion de financements, y compris avec des investisseurs stratégiques.

M. Jean Lafleur, président et chef de la direction et l'un des administrateurs de Lamêlée Minerais de Fer, a déclaré ce qui suit : *« Nous sommes très fiers de compter M. Duchesne parmi les membres de notre*

équipe. Il a joué un rôle central dans la réussite de Les mines de fer Consolidated Thompson Limitée, notamment en ce qui a trait à la supervision des dépenses en immobilisations engagées pendant la construction et l'exploitation de la mine de fer du Lac Bloom. Ses compétences compléteront celles des membres du conseil consultatif, soit Hubert Vallée, Ghislain Arel et Pascal Vallée, qui ont été nommés au début de cette semaine. Ces quatre personnes ainsi que Jean Depatie et Pierre Lortie, qui siègent actuellement au conseil, ont apporté une contribution essentielle à la réussite de Les mines de fer Consolidated Thompson Limitée. Notre objectif est de faire en sorte que Lamêlée Minerais de Fer suive un parcours similaire. »

Octroi d'options

En lien avec leur nomination, le conseil d'administration a octroyé 500 000 options à André La Flèche et 250 000 options à Pierre Lortie. Les options peuvent être exercées pendant une période de 10 ans à un prix de levée de 0,14 \$.

Le conseil d'administration de la Société a modifié le régime d'options d'achat d'actions de manière à ce que le prix de levée des options corresponde au moins à la valeur marchande moins l'escompte permis par la Bourse de croissance TSX. Cette modification est assujettie à l'approbation des actionnaires. Par conséquent, les options mentionnées ci-dessus ne pourront être octroyées qu'avec l'approbation des actionnaires. Si l'approbation n'est pas donnée ou si les titulaires d'options choisissent de lever leurs options avant que les actionnaires donnent leur approbation, le prix de levée de ces options s'établira à 0,19 \$.

Au sujet de Lamêlée Minerais de Fer Itée

La Société est une nouvelle société d'exploration de minerai de fer qui concentre ses activités sur l'aménagement d'un projet de mine de fer situé dans le secteur sud de la fosse du Labrador, à proximité de la frontière avec Terre-Neuve-et-Labrador, à environ 50 km au sud de la ville de Fermont, au Québec. Le projet comprend 29 claims miniers visant une superficie de 1 524 hectares, soit 15 km². Les actions ordinaires de la Société sont inscrites à la TSX-V sous le symbole « LIR ». La Société a acquis récemment auprès de Fancamp Exploration la totalité du projet d'exploitation de fer du lac Lamêlée Sud, qui est situé dans le district minier de Fermont, dans le nord-est du Québec, sous réserve d'une redevance calculée à la sortie de la fonderie de 1,5 %, dont 0,5 % est assujettie à une option de rachat par la Société en contrepartie de 1,5 M\$.

Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec l'une ou l'autre des personnes suivantes :

Jean Lafleur, géol.
Président et chef de la direction
Cellulaire : +1 514 975-3633
pjlexpl@videotron.ca

Hubert Vallée
Conseiller principal,
développement du projet
+1 514 793-7153
hubert.vallee@outlook.com

Les renseignements présentés dans le présent communiqué de presse comportent des énoncés prospectifs qui reposent sur des hypothèses formulées en date du présent communiqué de presse. Ces énoncés reflètent les estimations, les opinions, les intentions et les attentes actuelles de la direction et ne sont pas garants des résultats futurs. Lamêlée Minerais de Fer prévient le lecteur que tous les énoncés prospectifs sont incertains de nature et qu'un certain nombre de facteurs importants, dont bon nombre sont indépendants de sa volonté, pourraient avoir une incidence sur les résultats effectivement obtenus, notamment les risques et les incertitudes liés à la mesure dans laquelle elle pourra vendre l'un ou l'autre de ses titres dans le cadre de placements ou obtenir l'approbation de la Bourse de croissance TSX à l'égard des placements qu'elle réalisera. Sauf si les lois sur les valeurs mobilières applicables l'exigent, Lamêlée Minerais de Fer n'assume aucune obligation de mettre à jour ou de réviser publiquement les renseignements prospectifs.

Le présent communiqué de presse ne doit pas être publié ni diffusé aux États-Unis ou par l'intermédiaire de services de nouvelles aux États-Unis.

Ni la Bourse de croissance TSX ni son fournisseur de services de réglementation (au sens donné à ce terme dans les politiques de la Bourse de croissance TSX) n'acceptent quelque responsabilité que ce soit quant au caractère adéquat ou à l'exactitude du présent communiqué de presse.